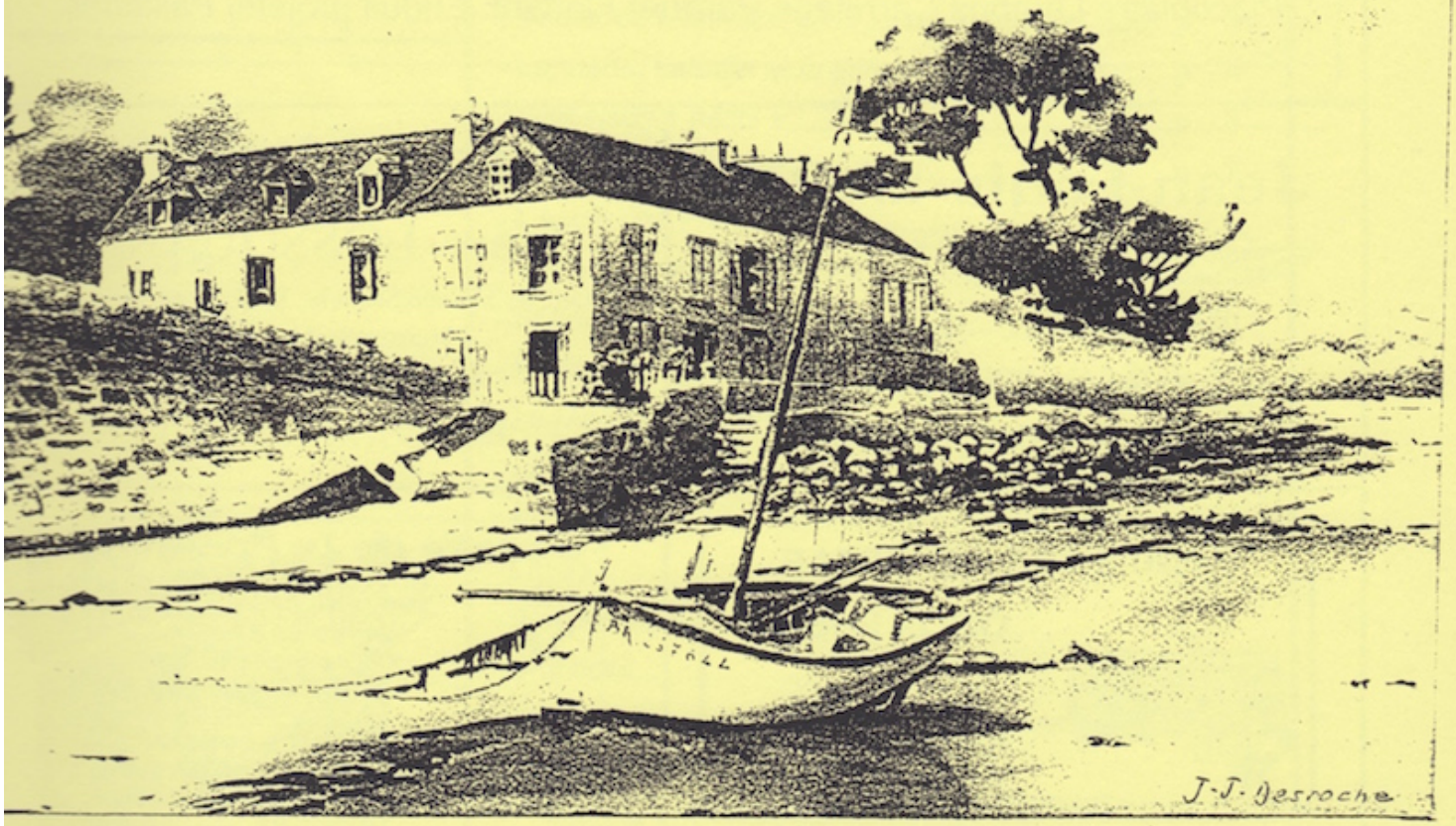
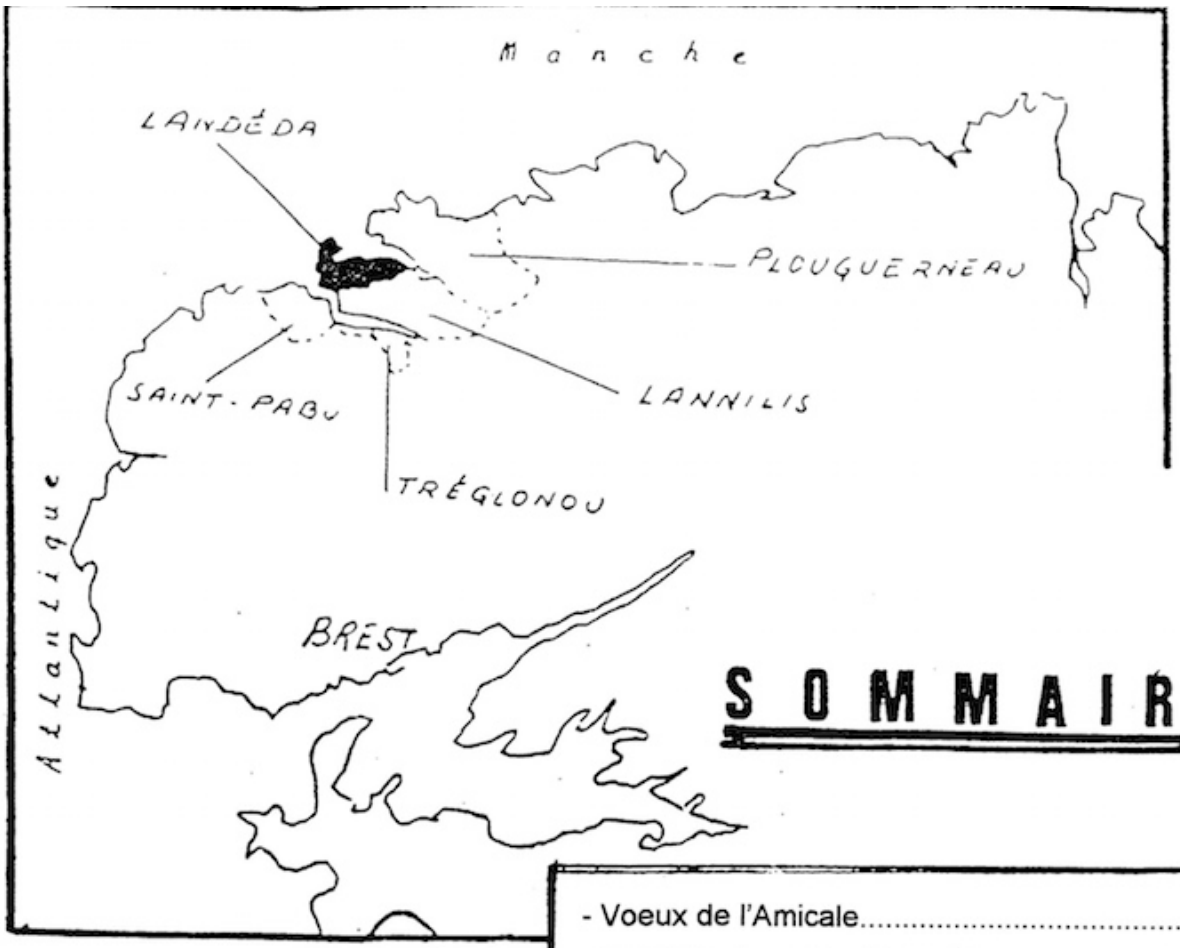
les cahiers de landeda



Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

18è Année. N° 72 15 F

décembre 2001



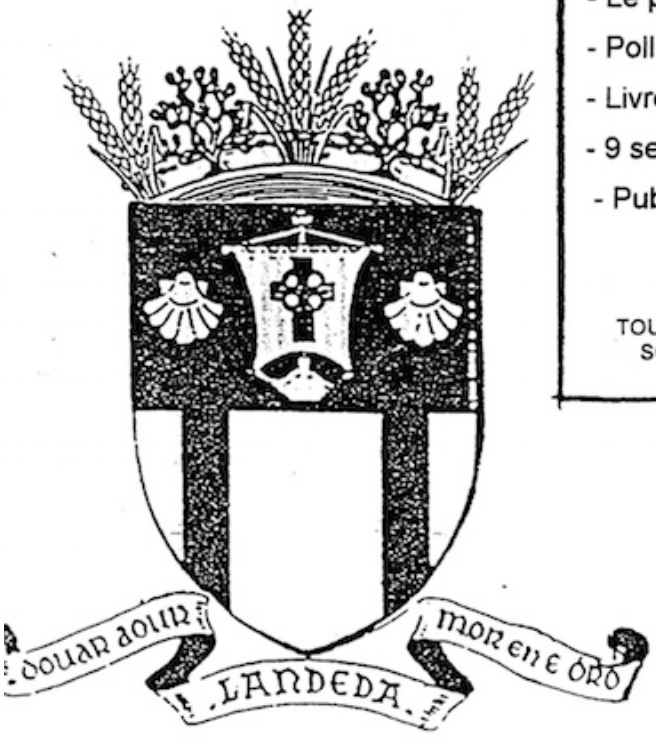
les cahiers de landeda

SOMMAIRE

- Voeux de l'Amicale..... p. 3
- Landéda, Lannilis et le goémon..... p. 4
- Mon vieux « bachi »..... p. 6
- Généalogie..... p. 7
- L'école des Frères..... p. 8
- Vous reconnaîtrez-vous ?..... p. 9
- Bravo les jeunes..... p. 10
- Marins et lapins..... p. 11
- La Marine de Course..... p. 15
- Le pays des Abers..... p. 19
- Pollution..... p. 21
- Livres..... p. 22
- 9 septembre..... p. 23
- Publicité..... p. 2, 24

+ couverture

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST SOUMISE A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE CULTURELLE



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Joyeux Noël
et
Bonne Année 2002
pour vous et les vôtres...

L'Amicale vient d'avoir 18 ans ...

18 ans ! 72 "Cahiers de Landéda".

Des centaines de pages d'histoire et de souvenirs ! Notre formule a certainement pris des rides. Un toilettage semble nécessaire qui sollicite un rajeunissement, une remise en question examinée lors de l'Assemblée générale dont la date sera fixée ultérieurement.

1re Année — N° 9 — 6 Mars 1910

LE PETIT SEMEUR

Le N° : 10 centimes — Bulletin de Lannilis — Abonnement : 1 fr. 50

PARAISSANT LE PREMIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

Dans ce bulletin, un article fait allusion à un épisode opposant Lannilis et Landéda à propos du goémon.

Nous avons vu comment le conseil municipal de Lannilis, qui était maire et procureur de la commune. Nous avons vu combien d'intérêt prenaient ces conseillers aux affaires de la paroisse, en venant une fois par semaine et quelquefois plus au bourg pour leur travail.

Nous avons vu ce qu'ils feront le 18 avril. Le 27 du même mois encore, conseil ; Pierre Caill, procureur de la commune, a trois lois à soumettre :

la première donne l'ordre de mettre des anneaux aux groins des cochons pour éviter que ceux-ci ne fragilisent les fossés et talus ; la deuxième pour défendre la chasse aux chiens jusqu'à la fin des moissons et la troisième pour interdire le creusement dans les chemins pour y prélever terreau, fumier ou purin ; les anciens regrettaient de laisser perdre ces lopins de terre sous les chemins et voulaient en profiter d'une façon ou d'une autre.

Le 2 mai, le conseil se rassemble encore pour approuver ces lois, fut donc demandé aux conseillers d'approuver ces lois, si elles semblaient bonnes, car le procureur de la commune ne pouvait à lui seul approuver ces lois, les trois furent une fois de plus approuvées.

Le 13 mai, Pierre Le Caill fait part encore d'une vieille affaire : la guerre du goémon déclarée depuis longtemps entre Lannilisiens et Landédaens, et qui n'était pas encore complètement terminée. En cette époque Lannilis et Landéda n'était qu'une seule paroisse et Ploudiner était son nom ; tout le monde d'un bout à l'autre de la dite paroisse avait le droit au goémon, sur les deux rivières et les grèves de Brouënnou et Landéda.

Guelet hon deuz penaoz e oue savet Konseil an Ti-Kear, e Lannilis, piou a ioa ebars, piou a ioa Mear a Procureur ar gommun ; guelet hon deuz pebeuz aket a gemere ar gonseillourien-man euz afferiou ar Barrez, o tont eur vech ar zizun pe aliessoc'h d'ar Bourg evit al labour-man ; guelet hon deuz erfin petra a rejont d'an 18 a viz Ebrel.

D'ar 27 euz ar memez miz, Ti-Kear adarre gantho ; Pierre Caill, procureur ar gommun, hen deuz ar vech-man teir lezen da c'houlen digantho : ar genta da rei urz da vinellat ar morc'h a durie er fossiou da freuza ar c'haeou ; d'an eil, da zifen chasseal gant chass, arok fin an eost ; an trede da zifen kleuza toullou var an henchou da zastum enho manou teil ac hanvoez ; ar re goz a gave diez lezel da goll peziou douar ken kaer ac ar re a ioa dindan henchou ac a glaske profita dioc'h outho en eun doare bennac ; rac ne brofitent ket euz an henchou o veachi pe o pourmen e c'hiz hirio.

D'an eil a viz Mae, ar C'honseil dastumet adarre a zougas an teir lezen goulennet gant Pierre Le Caill : rac karg procureur ar gommun ne oa ket da zougen e-hunan al lezennou ; mez da c'houlen gant ar gonseillourien ho dougen, ma ho kavent mad ; an teir-man a ioa adarre kavet mad.

D'an 13 a viz Mae, Pierre Le Caill a doullas kaoz var eun affer goz, eur brezel digorret pell a ioa etre Lannisilis a Lanisdeda, a n'eo ket achuet mad aoualc'h en hon amzer-ni hirio : an affer-man eo affer ar bijin.

Lannilis a Landeda ne oant guechall nemed eur memez parrez, Plouidiner e hano ; an oll ennhi, euz an eil pen d'eguile, ho doa guir da vijina pen da ben gant an diou ster a gant an aochou, en dro da Vroennou ha da Landeda.

Plus tard, quand on a divisé cette grande paroisse de Ploudiner en deux, les Landédaens ont voulu envoyer les Lannilisiens se promener en ce qui concerne le goémon : un procès fut ouvert entre les deux paroisses, en 1721, devant le tribunal de Brest.

Au mois d'avril 1724, Lannilis gagne le procès. Landéda doit laisser le droit au goémon, mais Landéda pouvait seule, décider de la date d'ouverture et de fermeture de la saison, mais devait prévenir Lannilis de ces dates. Les Landédaens ont donc perdu ce procès. Mais les gars de Brouënnou et de l'Armorique ont la tête dure, perdre pour eux la partie devant le tribunal, ils cherchent à gagner par d'autres moyens ; quand les Lannilisiens arrivent sur les grèves pour la coupe, ils sont reçus à coups de faucilles et de crocs, qui, au lieu de servir à couper le goémon, servaient parfois à faire couler le sang.

Au bout d'une cinquantaine d'années, pensant que la décision du tribunal de 1724 était oubliée, les Landédaens se mettent à déplorer que les Lannilisiens venaient couper le goémon sur leurs rives et le procureur du Roi, ayant oublié la loi des coups de procès-verbaux contre les goémoniers de Lannilis.

L'an 1774, les responsables de la paroisse de Lannilis écrivent au procureur pour lui rappeler la décision de l'ancien procès.

Dans la même année, Monsieur le Curé Bergot, celui que nos grands-parents étaient allés accueillir sur la route du Diouris après la Révolution, écrivit à Monsieur l'Evêque pour lui demander de défendre ses paroissiens : cette lettre a été entre mes mains et je ne vois aucun

Divezatoc'h pa oa rannet ar barrez vras a Blouidiner a great diou anezhi, Lanisdeda a glaskaz kas Lannisilis da bourmen a zivar dro ar bijin : eur proses a zavaz etre an diou barrez ar bloaz 1721 dirac al lez-varn vras euz a Vrest.

Da viz ebrel 1724, Lannisilis a c'hounezas ar proses : Lanisdeda a rankas assanti lezel gantho guir da vijina e c'hiz kent ; evelato Lanisdeda a ioa lezet gantho ar guir da verka ho-unan ar mare euz an troc'h bijin, eb m'ho divije d'en em glevet gant Lannisilis evit kementse, nemed kas kelou dezho euz an deiz ho divije merket.

Kollet eta ho froses gant Lanisdeda ; mez paotred Broennou ac an Arvor a zo pennou kaled a dud ; kollet ar barti gantho dirac al lez-varn, e klaskchont tu a'e c'hounid a c'hent-all ; pa zigoueze Lannisilis var an aochou da vijina a vije great dezho euz a bep seurt : ar guillotin, ac ar binviji all, elec'h trouc'ha bijin, a serviche avechou da zic'hoada tud.

A-benn eun hanter kant vloaz bennac, o kredi a ioa marteze ankounac'heat barnediguez ar bloaz 1724, Lanisdeda a en em lakeaz da ziskuil d'ar procureur euz a Vrest Lannisilis a teue da vijina var ho aochou ; a procureur ar Roue, ankounac'heat e-leal ganthan ar varnediguez koz, a en em lakeaz da skei a daoliou prosez-verbal var bijinerien Lannilis.

D'ar bloaz 1774, pennou parrez Lannilis a skrivas d'ar Procureur da rei dezhan sklerijen var ar proses koz.

Ar memez bloavez, an aotrou Persoun Bergot, an hini a oa bet ho tadou koz oc'h e ziarben var hent an Diouriz, pa oa distro goude an Dispac'h, a skrivas ivez d'an aotrou 'n Eskop evit difen guiriou e barresioniz : e lizer a zo bet etre va douarn : n'euz abek ebed, emezhan en

inconvénient à ce que mes paroissiens continuent à ramasser le goémon sur les grèves de Brouënnou et Landéda : un droit qui a toujours existé, car il y a assez de goémon dans la mer pour les deux paroisses.
Je n'ai jamais pu savoir quelle réponse donna le procureur du Roi à la lettre de Lannilis et à la prière de l'Evêque, sans doute qu'il fit la sourde oreille, car en 1790, la guerre reprenait de plus belle entre les deux paroisses.
Comme on peut le lire sur les écrits de la mairie de Lannilis ; suite à la réunion du 13 mai 1790, en ce jour, Pierre Caill, fait connaître à ses conseillers que Goulven Landuré du Roual, avait été malmené par les Landédaens par rapport au goémon ; 3 semaines avant le 26 avril; le 30 du même mois, les domestiques de monsieur Landuré avaient été battus par les goémoniers de Landéda et Broënnou.
Le conseil de la mairie de Lannilis écrivit sur l'heure au procureur de Brest pour condamner les Landédaens et préserver le droit des Lannilisiens.
Traduction : François Bescond

e lizer, da lemmel gant va farresioniz ar guir ho deuz bet a viskoaz da vijina var aochou Broennou a Landeda : rac bijin aoualc'h a zo er mor ac en aochou evit an diou barrez.
Ne m'euz ket gellet gouzout c'hoaz pe sont respount a reaz Procureur ar Roue da lizer Lannisilis a da bedennou an Eskop : kredabl a reaz skourn vouzart : rak ar bloaz 1790, a ioa brezel goassoc'h eged biskoaz etre tud an diou barrez, dioc'h ma lennomp e skridou Ti-Kear Lannilis, divar ben reunion an 13 a viz mae 1790 ; an deiz se Pierre Le Caill a gount d'ar gonseillourien eo bet goal-gasset Goulven Landure euz ar Roual gant Lanisdeda en abek d'ar bijin, teir zizun bennac araok, d'ar 26 a viz Ebrel ; d'an 30 euz ar memez miz, mevellet al Landure ho doa bet adarre emezhan bac'hadou gant bijinerien Broennou a Landeda.
Conseil Ti-Kear Lannilis a skrivas var an heur da Brocureur Brest evit diskuil Lanisdeda a difen guiriou Lannisilis. —.

Mon vieux « bachi »



Pendant de nombreuses années il avait disparu
Et puis, un beau jour, il est revenu
Il a pris place avec beaucoup d'autres objets
Dans ce que j'appelle mon petit musée.

Il est « bouffé aux mites » et plutôt avachi
Son joli pompon est aussi très rabougri
Il a gardé son ruban à légende peu banale
Qui se voulait différente de « Marine nationale ».

C'est en 1943, à Londres, qu'il m'avait été remis
Il m'a promené de « Clapham » à « Picadilly ».
Il m'a amené en Ecosse où, par temps clément,
Il faisait beau, le soir, débiter des boniments.

Il m'a entraîné deux fois sur des bateaux rustiques
Dont les marins se voulaient héroïques.
La guerre finie, j'ai rangé mon « bachi ».
Maintenant il voisine avec mon vieux képi.

Je les regarde tous les deux avec nostalgie…

Exemple d'une famille de Landéda : APPRIOU

Appriou (Apriou avant la Révolution de 1789, dont il reste une branche aujourd'hui) et Abriou (dans les années 1600).

Les patronymes du Léon commençant par Ab (Ap ou App) sont une particularité de cette région. D'après les historiens ceci viendrait du breton Mab : fils de.

Ainsi on peut penser qu'il y avait au départ des Riou, Jean, Autret, Even, Grall, Guillerm, Illiou etc... dont certains descendants sont devenus Abriou, Abjean, Abautret, Abiven, Abgrall, Abguillerm, Abiliou.

Riou veut dire froid en breton, mais une autre explication me paraît plus plausible : si dans le Finistère on trouve des Riou, en Loire-Atlantique ce sont des Rio et dans les Côtes d'Armor des Rieuc (Saint-Brieuc), Rieux, Rieu, Rioche. Ainsi ces patronymes auraient une origine commune Ri = Roi et Riou (Rioc) = royal.

A l'origine il y a 3 branches Apriou (Abriou):

- Une à Landéda, 1ère naissance retrouvée : Goulven Apriou né le 13 mai 1613 fils de Christophe Apriou et de Catherine Boudic.
- Une autre à Plouguerneau, une génération plus tard, qui serait peut-être issue de celle de Landéda mais nous n'avons pas le chaînon manquant. On trouve dans les tables BMS (baptêmes, mariages, sépultures) tenues par les curés des paroisses (l'état civil sera créé à la Révolution de 1789) un Guillaume Abryou décédé en 1674 à Plouguerneau, sans renseignement de filiation.
- Au Conquet on trouve une 3ème branche Catherine Abriou née en 1632, fille de ?-Mary Abriou et de Catherine Marzin.

L'obligation de prendre un patronyme est un édit royal de 1580.

Voici donc un exemple de filiation agnatique : la famille APPRIOU de Kleuz-Fos

- Christophe APRIOU né vers 1585, époux de Catherine Boudic ont eu 6 enfants dont :
- François APRIOU (27.10.1618 à Landéda/13.06.1698 Landéda) marié en 1649 à Landéda à Marguerite Golvon, ils auront 7 enfants dont :
- Jean ABRIOU (19.06.1657 Landéda/10.12.1745 Landéda) marié en 1710 à Landéda à Marguerite Le Duff, ils auront 9 enfants dont :

---

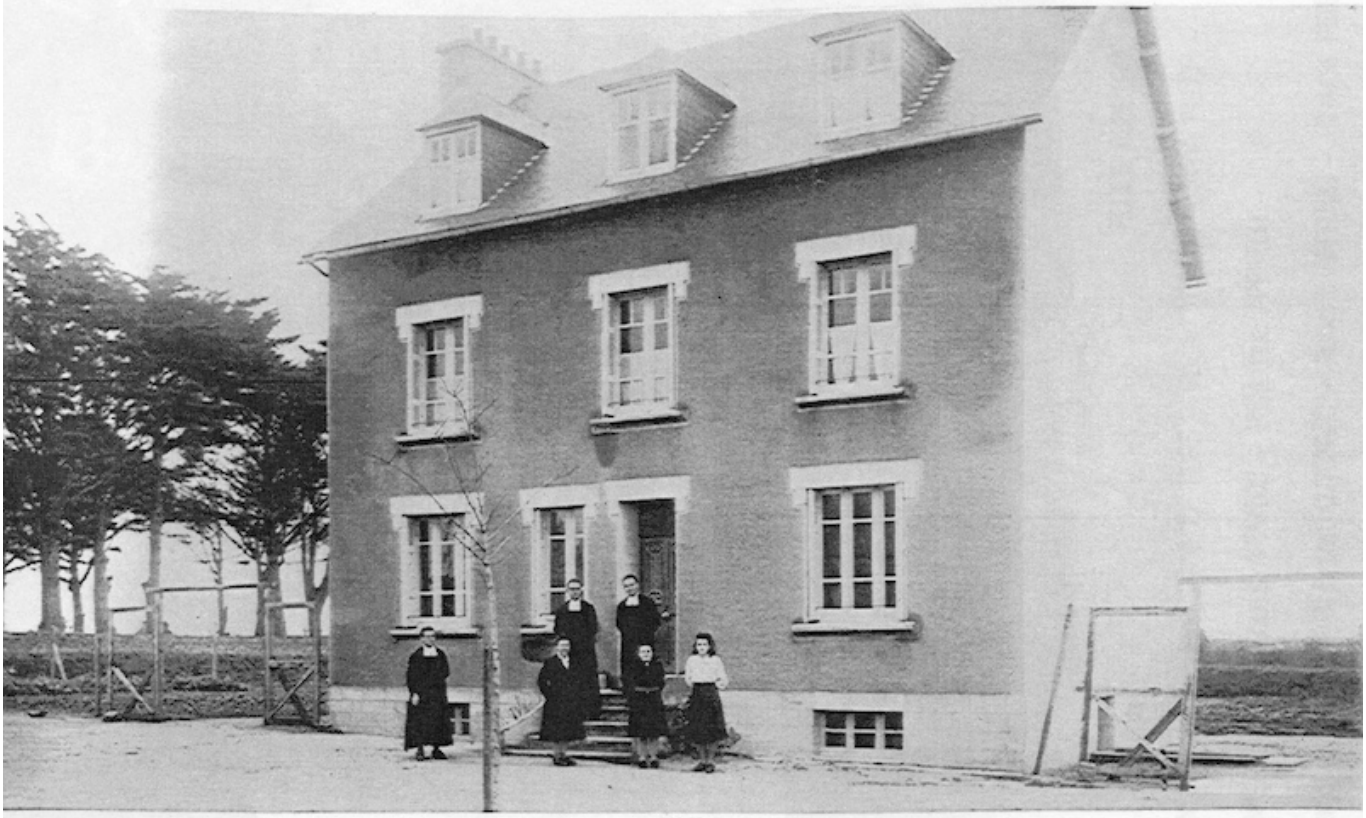
* agnatique : membres de la famille
** patronymique : nom de la famille

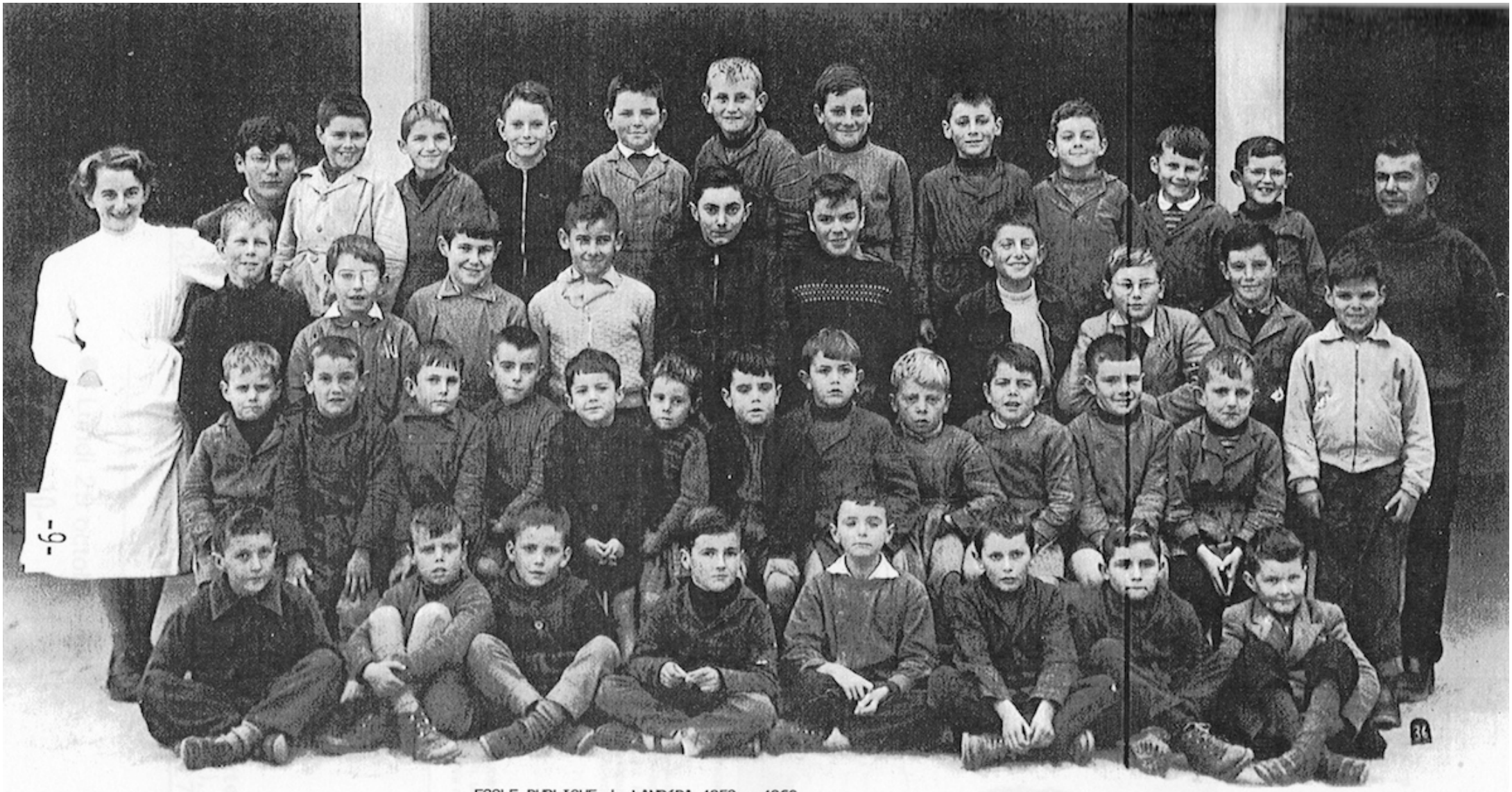
- François APRIOU (12.01.1730 Landéda/15.02.1792 Landéda) marié en 1748 à Landéda à Françoise Siou , ils auront 9 enfants dont :
- Laurent APRIOU (09.11.1767 Landéda/24.07.1827 Landéda) marié en 1799 à Lannilis à Catherine Tréguer, ils auront 3 enfants dont :
- Jean Marie APPRIOU (03.02.1813 Landéda/25.08.1881 Landéda) marié en 1834 à Landéda à Marie-Jeanne Le Goff, ils auront 8 enfants dont :
- Jean APPRIOU (11.02.1846 Landéda/25.01.1912 Landéda) marié en 1876 à Landéda à Marie-Anne Abarnou, ils auront 9 enfants dont :
- François APPRIOU (12.03.1882 Landéda/04.08.1943 Landéda) marié à Plouguerneau à Bernadette Calvez, ils auront 7 enfants dont :
- Jean APPRIOU (05.11.1929 Landéda) marié en 1959 à Lannilis à Alexandrine Ménez, ils ont 4 enfants dont :
- Jean-François APPRIOU (26.03.1963 Lannilis) marié en 1987 à Landéda à Marie-Christine Guillermou, ils ont 2 enfants dont :
- Fabien APPRIOU (12.12.1988 à Brest)

Soit 11 générations en 4 siècles.

Paul-Louis APPRIOU, juillet 2001, Landéda

L'Ecole des Frères: 1945-1967. La Communauté.





ECOLE PUBLIQUE de LANDéDA 1959 - 1960

Mme BODéNAN - X - Jean René LE PORS - Roger MASSON - René FLOCH - X - Robert LéOST - Louis TANGUY - Yvon INIZAN - Claude HULIN - X - X - Mr BODéNAN

Alain HOORNAERT - Paul Louis APPRIOU - Philippe APPRIOU - X - OULHEN - Joël CLéMENT - Roger LE ROUX - X - Alain MENUT - Jean Louis LE PORS

X - Jacques LéOST - Olivier GUYOMARD - Robert APPRIOU - Claude PERHIRIN - Michel APPRIOU - Raymond APPRIOU - SYLVESTRE - Daniel INIZAN - Roger SYLVESTRE

puis Henri LE DEUN - X

Louis LE GUEN - Daniel APPRIOU - X - François LE HIR - X - François ROUSIC - Jean René LE GOFF - Antoine LE GUEN

bravo les jeunes !!

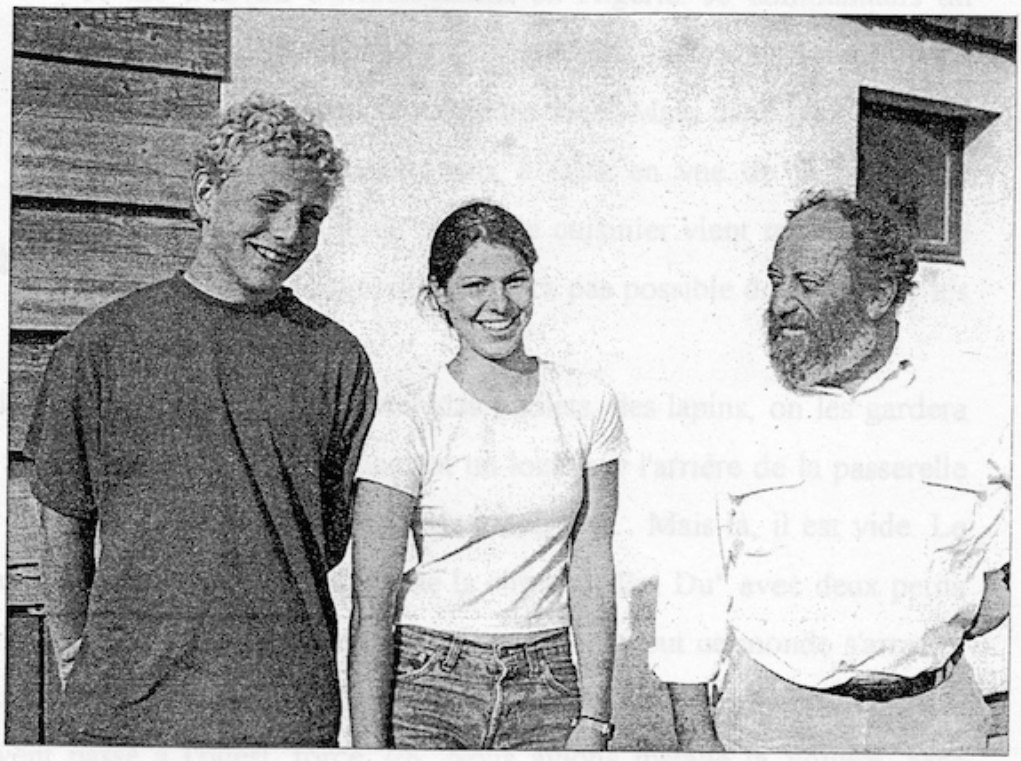
Landéda. France espoirs voile : deux coureurs se distinguent

Deux coureurs licenciés au Centre de Voile de l'Aber-Wrac'h sont revenus des championnats de France Espoir de Martigues, du 18 au 24 août, avec de très bons résultats. Lauriane Le Gac, sur Hobie Cat 16 s'est classée 5e (4e ex aequo) sur 48 et 1re féminine, Tanguy Troiville, sur Laser radial, 4e sur 56.

Lauriane Le Gac, 17 ans, faisait équipe avec Djamina Houdet, de la SR Vannes. C'est sa première saison en Hobie Cat après avoir couru sur KL 15.5. Lors de ses deux précédentes participations au France, avec Anaël Moal, elle s'était classée 9e puis 5e (4e ex aequo). Malgré le changement de support et d'équipière, Lauriane a donc effectué une excellente prestation. Passionnée par le cata, elle s'entraîne à l'Ecole nationale de voile à Quiberon avec Yves Clouet, en partenariat avec le centre d'entraînement régional. Arnaud Derrodinger l'entraînait précédemment à Brest sur KL 15.5. Son objectif sportif est d'obtenir un podium l'an prochain. A la rentrée, après son succès au Bac, elle va entamer des études au STAPS.

Tanguy Troiville, 16 ans, pratique le Laser depuis un an, après avoir régaté sur Optimist : en 2000 il s'était classé 5e au championnat de Bretagne. A l'Europa Cup de Martigues il s'était positionné 8e Français, et au Mondial de Martigues 104e sur 260. En sport études à Brest, au Pôle France, il est entraîné par Yves Léger, et dans le bassin par Yannick Piveteau, de Nautisme en Pays des Abers-Côte des Légendes. Cinquième au classement national, son objectif est de faire un podium au prochain France, puis de passer au Laser Standard.

Le Centre de voile de l'Aber-Wrac'h et Nautisme en Pays des Abers-Côte des Légendes ont avec Lauriane et Tanguy deux bons espoirs qui concrétisent le travail effectué par les deux structures au niveau de la voile sportive.



● *Lauriane Le Gac et Tanguy Troiville, en compagnie de Daniel Bescond, directeur du centre de voile de l'Aber-Wrac'h.*

Tel
2-9-01

Voile : aujourd'hui Coupe du Libenter

Aujourd'hui à 11 h, départ de la Coupe du Libenter organisée par le Centre de voile de l'Aber-Wrac'h, un parcours côtier dans les Abers. A 18 h 30, proclamation des résultats.

GRS

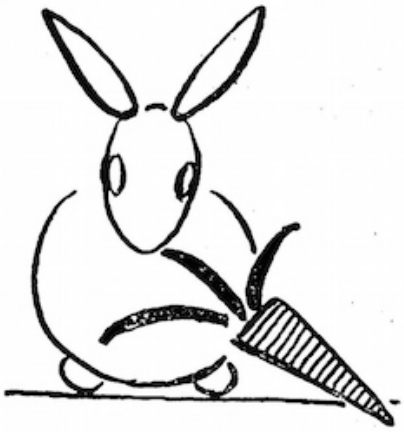
Championnat du Finistère à Quimper

Fédérale minimes : 1. Pauline Bellec (Quimper), 35,35; 2. L. Le Goff (Landéda), 35,20; 3. A. Ster (Quimper), 34,725.

Préfédérale cadettes : 1. Pauline Kerloégan (Quimper), 30,40; 2. S. Pronost (Landéda), 27,55.

MARINS et LAPINS…

De curieuses coïncidences, rapportées par Yves Thomas, un enfant de Landéda



La première fois que j'ai eu affaire à des histoires de lapins, c'était en octobre 1959.

Je me trouvais à Mostaganem en Algérie. Je commandais un petit bateau de recherche de vingt trois mètres de long. J'avais reçu l'ordre de Paris de rejoindre Saint-Malo dans les plus brefs délais, il y avait des travaux à faire en vue de la prochaine campagne. La veille du départ le cuisinier vient me dire que le frigo est hors d'usage, qu'il ne sera pas possible de conserver les aliments pour la route.

"Bon, lui dis-je, nous allons au marché, on va acheter des poulets, des lapins, on les gardera vivants dans la cabane, il y a de la place". La cabane est un local sur l'arrière de la passerelle qui servait à entreposer du matériel de mesure, d'entretien, etc, etc… Mais là, il est vide. Le matériel a été rangé dans la cale arrière. Il n'y avait que la chienne "Piti Du" avec deux petits chiots. Et voilà les lapins, les poulets, la chienne et ses deux petits. Tout ce monde s'arrange très bien. Nous voilà partis, route sur Gibraltar, les vents étaient de S-W, très bien pour nous. Arrivés à Gibraltar le vent passe à l'ouest, force 7/8. Nous avions installé la voilure, sans grande efficacité. Je dis à mes gars de doubler Saint-Vincent, ça va mieux, on pourra s'appuyer sur nos voiles. Manque de bol. Passé Saint-Vincent, le vent passe N/NW, toujours plus debout, dans une mer démontée. Une demi-heure après Saint-Vincent, j'ai reçu une lame me recouvrant entièrement. Un carreau de la porte de la machine, d'un centimètre d'épaisseur éclate. Le mécano qui était en bas, regardant ce qui se passe reçoit un morceau de verre dans l'œil droit. Il réussit à monter jusqu'à la passerelle, avec la main sur l'œil.

- "Fais voir", lui dis-je. Il y avait un trou d'un centimètre de côté au milieu de l'œil. Aussitôt, j'essaie d'avoir Lisbonne par radio. Je lui explique ce qui m'arrive, que je me déroute sur Lisbonne afin de voir un médecin pour mon mécano. A l'entrée du Tage, un pilote m'attendait, qui m'a emmené au port de pêche. J'ai eu beau lui expliquer qu'il me fallait un médecin. Il est parti sans rien faire. Il a fallu que je trouve un téléphone pour appeler le consulat de France. Une demi-heure après je vois un agent qui arrive en Mercédès et qui prend en charge mon Bernard, mon mécano. Il ne voyait absolument rien de son œil. Il a été directement à l'hôpital.

- Attendez-moi ici, me dit l'agent. Nous sommes sous un régime autoritaire. Je vais m'arranger pour que vous puissiez venir le voir à l'hôpital. En effet, vingt minutes plus tard, il était là. Il

me fait remplir un tas de papiers, pour nous permettre de passer la douane. Je me suis rendu à l'hôpital dans sa Mercédès. Je n'ai pas vu Bernard. Par contre le chirurgien m'a convoqué dans son bureau.

- Voilà, me dit-il, son œil est perdu. Nous allons essayer de lui conserver l'autre. Il y a déjà infection dans le droit et il y a un canal qui relie les deux. Il nous faut intervenir tout de suite. Mais il nous faut votre accord. Si on ne fait rien, il sera aveugle et j'ai signé. Je n'ai pas eu le droit de voir mon matelot. (Je ne l'ai revu que deux mois plus tard avec un œil de verre, mais, de l'autre, il voyait) Le lendemain l'agent consulaire est revenu. Il est venu avec moi et le cuisinier pour avoir des vivres frais.

Le soir, je suis reparti, pleine route sur Saint-Malo. Aussitôt sorti du Tage, la danse a recommencé, vent W/NW, force 7/8, parfois 9/10, dans les grains. Impossible de me reposer. Deux jours plus tard, me voilà devant Vigo, toujours un temps épouvantable, toujours du 9/10 dans les grains. Je décide de rentrer à Vigo. Je m'amarre à un ponton parmi des pêcheurs.

- Les gars, je dors jusqu'à midi, on ne repartira que ce soir.

A midi, on peut déjeuner au calme. Le repas terminé, je retourne à ma couchette. A peine entré dans ma cabine, j'entends un toc-toc.

- Entre. Ah ! c'est toi José !
- Voilà, je viens de la part de l'équipage. Nous mettons tous sac à terre.
- Que vous arrive-t-il ? Ce n'est pas la première fois que nous avons du mauvais temps ensemble.
- Cette fois, ce n'est pas du tout pareil ! Tant qu'ils seront là, ce sera comme ça !
- Ils sont qui ?
- Ben quoi ! Les grandes oreilles !
- Quoi ! Tu parles des lapins.
- Ben oui ! Les grandes oreilles sur un bateau, c'est toujours comme ça !

Je ne réfléchis pas longtemps. Je sais comment faire.

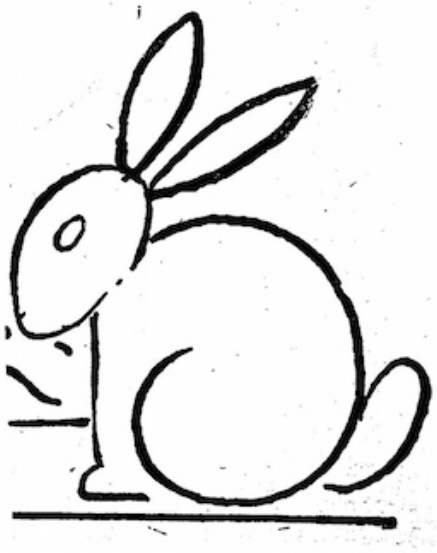
- Je les tue et tous à la casserole. Tiens, au lieu de partir ce soir, nous ne partirons que demain après-midi, après avoir liquidé tes grandes oreilles

Et voilà José parti attraper les quatre lapins. Ce n'était pas des gros. A midi, le lendemain, nous les avons dégustés. Notre cuistot les avait bien arrangés avec des carottes. Tous les restes ont été soigneusement mis dans des sacs poubelles. Il était 19 heures quand nous avons appareillé. Je me suis allongé après le repas. J'avais encore besoin de récupérer.

Tout le restant de la route, nous avons eu une mer d'huile, un petit vent S-E, un peu frisquet nous a suivi tout le reste de la route. Je venais de passer le raz de Sein quand José venant de prendre le quart me dit :

- Ben, tu vois, maintenant qu'ils sont partis, le temps se met de notre bord !

Ouf ! j'ai préféré ne pas répondre.

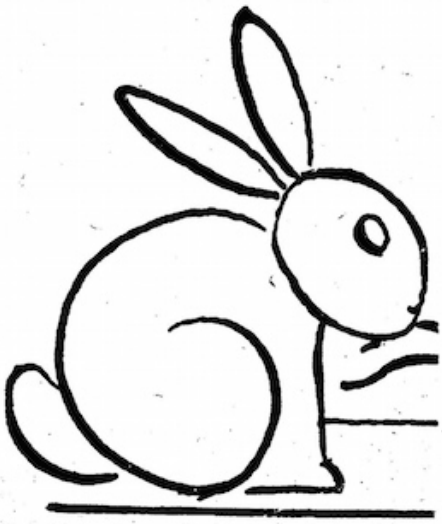


Au printemps 1978, j'étais comme second capitaine sur un chalutier que l'on conduisait en Grèce.

On se trouvait en plein milieu du golfe de Gascogne, route sur le cap Finistère. Je devais prendre le quart à midi avec le frère du capitaine. Nous étions tous les deux à déjeuner dans le poste parlant de choses et d'autres et je lui raconte l'affaire de Vigo sans prendre la précaution de ne pas parler du mot "lapin". Au moment où je lui racontais cette histoire, voilà que le pilote automatique débloque.

Le bateau se met à tourner en rond. Le capitaine qui était de quart était assis sur un tabouret. Surpris par l'évolution du bateau, il perd l'équilibre et vient heurter la jambe sur une pièce métallique qui lui fait une entaille assez profonde. Quand je suis remonté, le matelot de quart essayait de le remettre debout. Ne le pouvant pas, je lui dis de le laisser. On va d'abord soigner sa plaie puis nous l'avons porté jusqu'à sa cabine. Quand je me suis retrouvé avec mon matelot de quart tout seul, il me dit, "que mon frère ne sache jamais que tu as dit ce mot, lapin. Tu te retrouverais au fond de l'eau et qu'on n'entendrait plus ta voix."

La jambe du capitaine s'est mise à enfler. J'ai dû faire le quart jusqu'en Grèce. Arrivé au Pirée, le port d'Athènes, il m'a fallu d'urgence le faire rapatrier. Il ne s'est jamais remis de sa blessure...



Une autre fois, c'était en 1980, je sortais un chalutier tout neuf de la SICNA pour faire des essais en mer. Nous étions dans l'écluse. Un des gars du chantier que je connaissais bien me dit :

- Yves, sais-tu ce que l'on mange à midi ?
- Ça m'est égal, je sais que l'on mange toujours bien ici.
- Voilà, me dit-il, c'est un civet de lapin
- J'aime bien
- Tu verras la suite, me répond-il
- Boof...

La suite, je l'ai eue au milieu du chenal. Panne de moteur, manœuvre en catastrophe. Une demi-heure plus tard on repart. A 14 heures 20, je n'avais pas encore déjeuné. J'avais eu droit

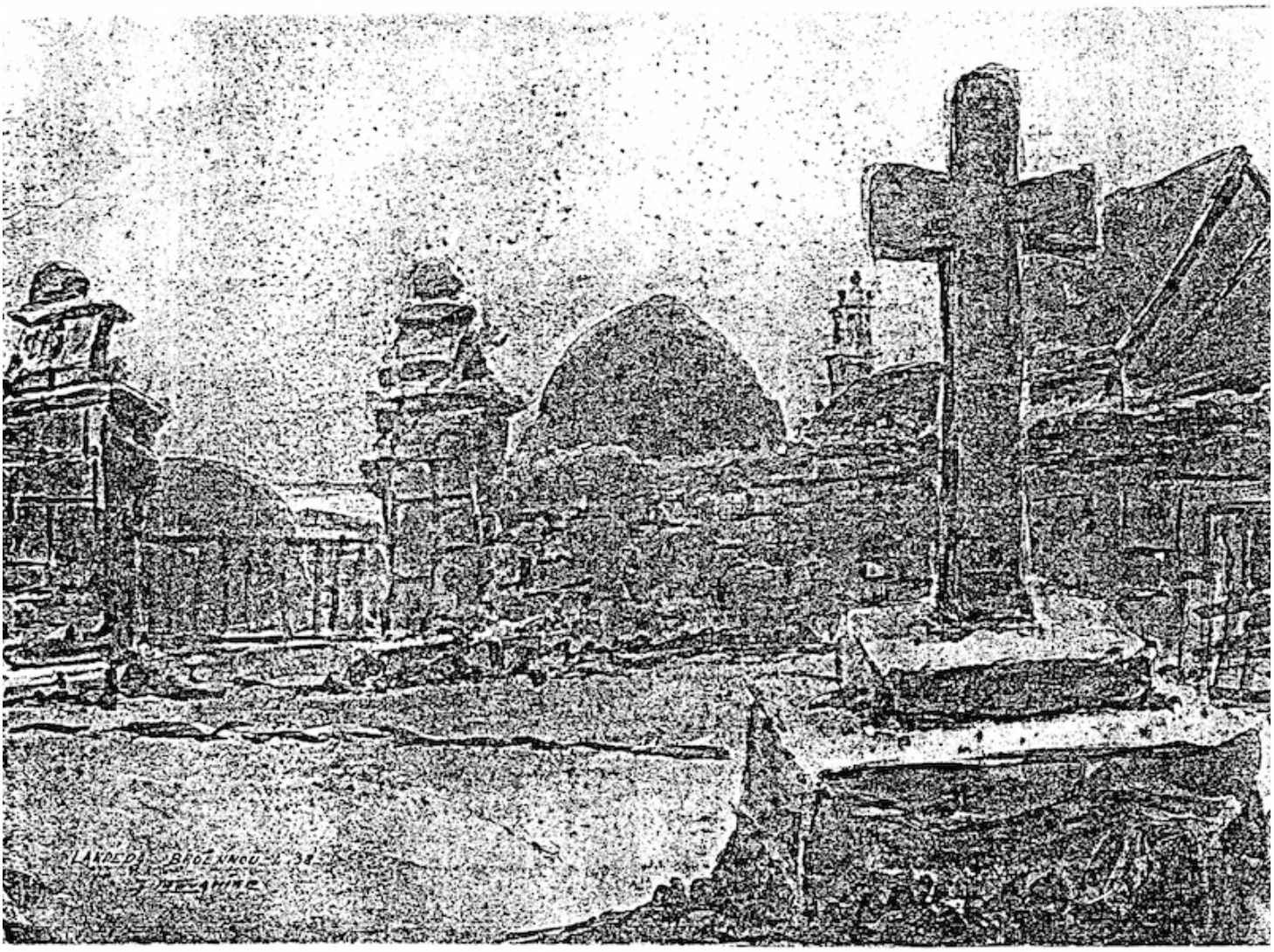
à un whisky avec quelques amuse-gueules que l'on m'avait montés à la passerelle. Nous étions en train de faire des essais de vitesse, le moteur poussé au maximum, qui se met à taper. Je remanille. C'est un tuyau qui a éclaté. Le mécanicien est sérieusement brûlé. Toute sa figure n'est qu'une plaie. J'appelle le bureau du port par radio. Il y avait le matelot pilote qui discutait avec l'officier de port de service. Il court aussitôt et 20 minutes plus tard, il était le long de mon bord. On y descend le mécanicien complètement inconscient. Il ne s'en sortira pas. Il décède deux jours plus tard.

L'autre mécanicien me prévient qu'on ne pourra pas redémarrer. Je rappelle le port demandant de m'envoyer un remorqueur et c'est en remorque que nous sommes rentrés au port.

Je ne crois pas aux histoires de lapins mais c'est quand même troublant... non !

Yves Thomas

~ Brovënnou 1938 ~



LA MARINE DE COURSE

On donnait le nom de "COURSE" aux campagnes de navigation entreprises par des bâtiments armés en guerre à leurs risques et périls, par des particuliers autorisés, en temps de guerre, par lettre du gouvernement, à ruiner le commerce maritime de l'ennemi, à capturer ses navires, et au besoin d'attaquer ses vaisseaux de guerre.

La marine nationale française n'eut jamais de meilleure auxiliaire que la marine de course, qui, bien souvent, lui suppléa dans les mauvaises périodes de notre histoire. Nos anciens rois ne cessèrent de la protéger et de l'encourager, les équipages de course, les "corsaires" étaient assimilés à ceux qui montaient les vaisseaux pour tout ce qui concernait grades et pensions. Pris, ils étaient traités comme prisonniers de guerre. Le pirate ou flibustier, lui, n'a pas de lettres de marques, il attaque même en temps de paix. Pris, il est traité comme un voleur et le plus souvent pendu aux vergues.

Des primes étaient accordées à la construction des bâtiments, aux prises de bateaux marchands ou corsaires, proportionnellement au nombre de canons et de prisonniers. Les chantiers de l'État étaient ouverts aux navires avariés ; les armateurs recevaient le dédommagement d'une partie de leurs pertes et se partageaient avec les équipages la presque totalité des prises. En dehors de services rendus au pays, la course enrichissait donc tous ceux qui s'y adonnaient, permettant aux marins de donner à la fois satisfaction à leurs goûts aventureux et de remplir leur bourse aux frais de l'ennemi.



Pour équiper leurs corsaires, les armateurs devaient solliciter du pouvoir des lettres de marque les autorisant à faire véritable compagne de guerre, et qu'il ne faut pas confondre avec le simple congé de navigation.

Sous la Révolution, la course est autorisée à partir du 31 janvier 1793, elle se poursuit sous l'Empire.

Surcouf (1773-1827) en symbolise les succès.

"Dans la Manche, les corsaires firent merveille et les ports comme l'Aber-Wrac'h, le Corréjou, l'Aber-Ildut, le Conquet ou Roscoff jouèrent un rôle important. En effet, il faut savoir que lorsqu'une prise est effectuée par un corsaire français, après avoir amariné un équipage de conduite, son objectif essentiel est de protéger sa prise en l'acheminant le plus rapidement possible sur une côte amie. Une reprise est toujours possible par l'ennemi

anglais. Le Léon, avec ses petits havres est admirablement placé à proximité de la zone de chasse de nos corsaires de Saint-Malo, Brest, Morlaix et autres ports de la Manche".

Jean Pierre Hirrien



L'Aber-Wrac'h joue un rôle de premier plan dans cette guerre. Le port n'est-il pas défendu par le fort Cézon qui assure la sécurité des navires. C'est ainsi que le 26 février 1804 arrive à l'Aber-Wrac'h l'*Albion* navire anglais capturé par l'*Hirondelle* de Dunkerque.

Le texte ci-dessous précise les circonstances et les mesures prises pour assurer la sécurité de sa cargaison qui doit être vendue.

LES MESURES CONSERVATOIRES DU SIEUR YVEN, ADMINISTRATEUR DE LA MARINE DE ROSCOFF, POUR S'ASSURER DE LA PRISE L'ALBION, NAVIRE BRITANNIQUE, CAPTURE PAR L'HIRONDELLE DE DUNKERQUE, ET ACHEMINEE A L'ABER-WRAC'H (FEVRIER1804)

L'**Albion** est un bâtiment de 150 tonneaux, capitaine John (ou Lone ?), chargé de l'orge vers l'Irlande.

Il est capturé par l'**Hirondelle** de Dunkerque, capitaine Allenes. Le 30 mars 1804 il sera déclaré de bonne prise. Auparavant, le 14 février 1804, il talonne une roche à Mélédan et réussit à se réfugier dans l'anse de "Kervini", près du Run.

Prévenu, en général par "un express" (un message), le 18 février 1804 soit quatre jours après l'événement (!), l'administrateur de la marine de Roscoff, Yven, quitte le lendemain de bon matin, vers 7heures30 - 8heures, la cité roscovite. Il se fait accompagner des correspondants ou consignataires (les représentants des armateurs de l'Hirondelle.

Chaque armateur tisse des liens avec la bourgeoisie locale liée au monde maritime, à savoir les autres armateurs, les négociants dans les ports de quelque envergure "Desjacher et Dios", d'un gendarme maritime, d'un capitaine, Jean-Marie Jézéquel, "surveillant à bord".

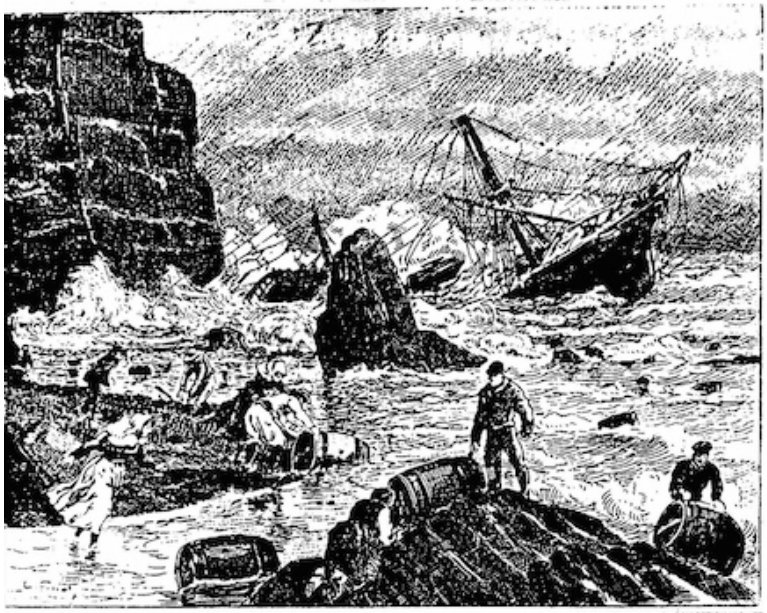
Vers 12heures30 la petite troupe se retrouve à Lesneven pour faire une pause et rafraîchir les chevaux. En tablant, à vol d'oiseaux sur une distance de 32 kilomètres, Yven et ses compagnons auraient accompli le trajet à la vitesse record (!), pour l'époque, de 6 à 7 kilomètres-heure. A 13heures45 le groupe reprend la route qui le mène au Run. Là, ils découvrent la prise, elle "est à gauche du village". Il faut croire que les communications avec Plouguerneau sont difficiles et les chemins en mauvais état, car les autorités n'arrivent sur les lieux qu'à 18 heures !

Sur place ils rencontrent Bohec, le syndic marin, trois gardes-côtes, le préposé des douanes, Melguen, l'équipage de prise composé de cinq hommes (en général celui-ci ne totalise que quelques marins français plus une poignée de matelots provenant de l'équipage capturé, le tout dirigé par un capitaine de prise. Dans ce cas présent le capitaine est de Strasbourg, trois marins Danois, un autre Norvégien, auxquels s'est joint un mousse anglais prisonnier. Cette diversité en dit long sur le monde de la mer et l'errance des marins qui passent régulièrement d'un bateau à un autre, d'un port à l'autre sans trop se soucier des frontières des Etats).

Aussitôt Yven se met au travail comme lui impose la loi. Il questionne le capitaine de prise, procède, le lendemain, à l'inventaire du navire, des agrès, de la cargaison et surtout pose les scellés (cette mesure permet de découvrir les éventuels vols de la part des riverains mais aussi, il ne faut pas se faire d'illusions, de l'équipage ou pire des gardes placés à bord. De multiples exemples évoquent les tonneaux défoncés pour profiter, de nuit, c'est plus discret et il y a moins de monde, de breuvage tels le vin ou l'eau-de-vie. En général les scellés se présentent sous la forme de bandes de papier ou de tissus).

Mais l'affaire se complique quelque peu pour l'administrateur Yven et ses adjoints. En effet, l'**Albion** ne peut être délogé de l'Aber-Wrac'h où il est échoué. On peut penser qu'il a bénéficié d'un assez gros coefficient de marée pour se rendre en contrebas de Kervini et que les quelques jours passés pour prévenir l'administrateur l'ont mis presque au sec. Une certaine inquiétude gagne les administratifs et l'équipage. Pourquoi ? La menace est double. D'une part une corvette anglaise furète à l'horizon, devant l'embouchure de l'aber, ce qui veut dire que par un coup d'audace de l'ennemi, la prise pourrait très bien changer de mains. De plus Yven se méfie des populations littorales qu'il a l'habitude de côtoyer et qui, à plusieurs reprises lui en ont fait voir de toutes les couleurs sur des navires naufragés du côté de Kerlouan et de

Plouguerneau. A chaque fois ceux-ci furent pillés ou victimes de tentatives de brigandage. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de l'entendre évoquer : "un projet de vol".



GRAVURE DE L. FILLOL/COLLECTION VIOLLET

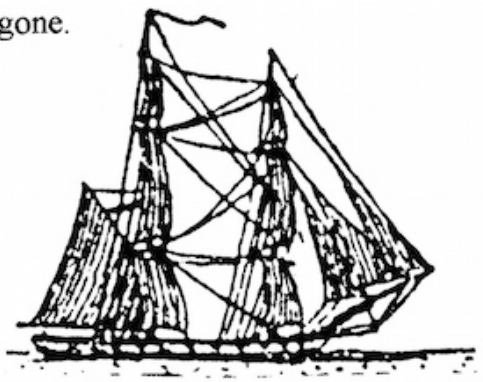
Naufrageurs

Le Monde – 16 janvier 1993

Aussi, il réquisitionne une "chaloupe armée de fusils pour patrouiller" dans le secteur et sécuriser la couverture de l'opération de conservation de l'**Albion**. Heureusement, le 26 février, la marée aidant, les vents favorables, le bâtiment est sorti de sa fâcheuse position et acheminé à proximité du couvent des Anges (l'ancien couvent des Récollets) du côté de Landéda. Cet édifice sert de magasin et voit passer régulièrement divers objets et marchandises provenant des naufrages et des prises. Il paraît humide ce qui pousse Yven à faire étendre de la paille sur le sol. Quant au déchargement de l'orge, il se trouve retardé car "les cultivateurs qui devaient aider sont partis au marché de Lesneven" (le 8 ventôse).

Le 9 le travail débute, mais le 10 la neige et le froid diffèrent l'opération à l'après-midi. Le 12, les pluies se mettent de la partie. Le 13, suspension, à nouveau du déchargement, "les journaliers se rendent à l'église pour assister au culte". Le14, "le grain est échauffé dans le magasin et la bibliothèque, il est mouillé". Aussi Yven le fait placer dans la crèche aux vaches. Et comme le veut la loi il ferme le magasin à double tours (c'est à dire qu'il garde une clef et remet la seconde au représentant des douanes).

Que deviendra le blé ? Il sera vendu le 14 avril, pour 130 quintaux avariés sur un total de 272 quintaux, à l'Aber-Wrac'h, à des spéculateurs locaux attirés par la bonne affaire. Nous ne savons pas ce qu'est devenu l'**Albion**, mais il a certainement dû être, lui aussi, mis aux enchères et acquis par un armateur léonard ou de l'hexagone.



Le Pays des Abers et de la Côte des Légendes

En quelques mots

Le Pays et de la Côte des Légendes recouvre la partie nord-occidentale du Léon. Il tire son nom de son littoral granitique découpé, dangereux pour la navigation, et, de ses estuaires où la mer calmée s'insinue profondément dans les terres en prenant ici le nom d'ABERS.

L'originalité de la côte Nord-Ouest réside en effet dans la présence de ces longues échancrures qui entaillent le plateau du Léon à l'aspect monotone, créant ainsi une grande variété de paysages influencés par la douceur océanique.

Cet espace entre terre et mer est marqué par son caractère celte-léonard. Il s'épanouit dans son authenticité, et affirme son identité et ses racines fondées sur la richesse de son patrimoine architectural ou religieux, sur sa langue toujours pratiquée localement, et dans sa culture originale associant paysans et marins.

Constitué de 28 communes, le Pays des Abers et de la Côte des Légendes compte 58 441 habitants, soit 8 % de la population du Finistère, sur un espace de 474 km², relativement homogène et équilibré dans un étalement nord-sud (24 km) et est-ouest (30 km). La densité de 123 habitants/km² n'exclut pas des disparités liées au littoral ou à l'influence de la métropole brestoise.

Cet ensemble à la fois homogène et diversifié, est formé de deux communautés de communes (Plabennec et Lesneven) et apparaît comme un espace périphérique parfois éloigné des centres de décision, des grands réseaux d'énergie et de télécommunication, ainsi que des principaux axes de communication desservant la région.

Son insertion dans un réseau de pays ruraux constituant la partie septentrionale du département, et la desserte d'une grande partie du territoire par un réseau routier secondaire de qualité, relativisent cet éloignement. D'autant plus que le Pays des Abers et de la Côte des Légendes connaît aussi un phénomène de migrations quotidiennes d'actifs liées à la proximité de l'agglomération brestoise, bien que l'influence de la Cité du Ponant s'affaiblisse avec la distance, alors que son attraction décroît du Sud au Nord, et d'Ouest en Est.

La répartition de l'habitat en milieu rural, héritée du modèle agricole, se caractérise par la dispersion en villages et fermes isolées et la présence de bourgs concentrant les services, complétée par un certain tissu urbain qui s'organise autour de 3 pôles de services (Lannilis au Nord, Lesneven à l'Est et Plabennec au Sud) représentant des zones de petite chalandise, et qui participent à la structuration et à la dynamisation de l'espace rural par une offre de services de proximité.

En second lieu la frange côtière induit une occupation linéaire de l'habitat en bord de mer, une urbanisation littorale diffuse conjuguée avec une emprise spatiale des terres agricoles, qui tendent à limiter les espaces naturels. Bien que ces derniers soient aujourd'hui en recul, leur richesse et leur variété (vasières, massifs dunaires, îlots et écueils rocheux etc....) en font des milieux remarquables pour la faune et la flore, dont la préservation est un enjeu important, à l'échelle européenne (Natura 2000).

La façade maritime étendue et diversifiée est l'un des principaux atouts du pays. Deux secteurs d'activité traditionnelle liés à la mer et à son exploitation, contribuent à cette originalité : il s'agit de la récolte et de la transformation des algues marines (85 % de la production française) et de l'ostréiculture dont l'image a longtemps contribué à l'identité du Pays.

Aujourd'hui cette façade littorale constitue un facteur d'attraction touristique à la fois réel et potentiel en raison de l'évolution des conditions de vie, du développement des loisirs et de la recherche d'une certaine qualité de vie qui provoquent un véritable engouement pour les communes littorales. La valorisation de ce potentiel marin et littoral est donc un véritable enjeu qui accompagne une mobilité accrue de la population.

Mais les possibilités offertes par le littoral du Pays des Abers et de la Côte des Légendes, créent aussi des difficultés de cohabitation entre les activités humaines variées (maritimes ou autres) sur un espace restreint et fragile dont les intérêts parfois antagonistes engendrent des conflits d'usage.

A l'écart de la stricte bordure littorale, l'agriculture est la marque essentielle du paysage en raison de son intensification et de son extension dans l'espace (le SAU représente 70 % du territoire). Ainsi la partie Ouest s'inscrit-elle dans le bassin laitier, alors que la Côte des Légendes à l'Est est une grande zone de culture légumière favorisée par le climat et la nature des sols.

Les performances de cette agriculture se sont parfois établies au détriment de l'environnement et particulièrement de la qualité de l'eau dont la reconquête est devenue un des principaux enjeux du développement local. L'économie du Pays est donc fortement dépendante d'un secteur primaire puissant, représentant encore 1/5ème de la population active, fondé sur un fort potentiel de productions et la performance des filières agro-alimentaires. Mais celle-ci ne doit pas masquer la faiblesse du tissu industriel liée à un important déficit de valeur ajoutée, qui rend l'ensemble du secteur assez vulnérable dans une perspective à moyen ou long terme.

Dans un pays où l'importance du secteur tertiaire (55 % des actifs) traduit en réalité un déséquilibre économique qu'illustre par exemple un taux de chômage féminin particulièrement élevé (60 % des demandeurs d'emploi), il convient de réfléchir à la détermination et à l'optimisation des facteurs qui pourront demain contribuer à un développement durable (soutenable) de ce territoire.

La Région attaque les pollutions à la source

Nitrates, matières organiques, pesticides... les pollutions menacent gravement l'approvisionnement des Bretons en eau potable. Un schéma régional prévoit de dépenser 3,4 milliards de francs pour éloigner le péril dans les dix ans.
A quoi bon équiper la Bretagne en ouvrages, pour capter, stocker et traiter l'eau, si l'on persiste à polluer la ressource naturelle ? Telle est, en résumé, la question que pose le schéma régional d'alimentation en eau potable.
Bonne question. Car il est clair que les sécheresses périodiques menacent bien moins la région que l'irrésistible montée des pollutions chroniques. Le schéma propose une démonstration imparable de cette réalité bien peu engageante.

Implacables nitrates

Les faits constatés sont accablants. Dans les rivières comme dans le sous-sol, presque partout, les teneurs en nitrates progressent implacablement. Aujourd'hui 28% des eaux brutes de surface, prélevées pour produire l'eau du robinet, outrepassent la norme (50 milligrammes de nitrates par litre). La situation ne peut qu'empirer puisque 60% des ressources se maintiennent régulièrement au-dessus de 40 mg/l.
Dans les Côtes-d'Armor 73% du potentiel est périodiquement hors normes ! Et dans tous les départements la pollution s'est durablement installée dans la plupart des nappes souterraines.

L'inacceptable déficit

Les analyses portant sur les matières organiques ne corrigent pas la précédente et détestable approche. Les mesures sont supérieures aux proportions réglementaires pour 70% du potentiel régional.
Reste, pour compléter ce bien noir tableau à évoquer les pesticides, redoutables substances résiduelles des traitements phytosanitaires. Ils contaminent particulièrement le département d'Ille-et-Vilaine, préoccupent légitimement le Morbihan et les Côtes-d'Armor et n'épargnent plus le Finistère.
Conséquence de cette constante dégradation qualitative ? Il faut abandonner les unités de production lorsqu'elles deviennent impropres à la préparation d'eau potable.
En prolongeant les tendances actuelles, le schéma régional d'approvisionnement laisse entrevoir le pire : un déficit estimé à 77% des besoins de la population dans dix ans. Perspective d'autant plus inacceptable que les Bretons ont sensiblement progressé en sagesse. La consommation annuelle ne galope plus vers les sommets. Elle est stabilisée depuis 1992.
Face à ce scénario catastrophe, le schéma régional d'approvisionnement en eau propose d'organiser sans retard la riposte. "La priorité doit être accordée à la mise en œuvre de mesures de protection et de restructuration de la qualité des eaux", préconise le document. Le principe est décliné en une série de mesures toutes orientées vers la reconquête.

Coûteuse reconquête

L'argent public régional ira d'abord aux initiatives et dépenses attaquant les problèmes à la source. Une estimation de budget prévoit de réserver deux milliards de francs aux investissements destinés à renforcer la prévention : périmètre de protection, réduction de toutes les pollutions...
Cette priorité ne dispensera pas la région d'intervenir, aux côtés des départements qui en ont la charge, pour la réalisation d'équipements de stockage et d'exploitation de la ressource. Le schéma régional récuse par avance toutefois " le financement de transferts ou d'interconnexions consistant à prélever les eaux de bonnes qualité dans les zones préservées, pour

l'approvisionnement des secteurs n'ayant pas pris les mesures de protection de la qualité de leurs propres ressources".
La mise en œuvre de cette politique devrait coûter environ 3,4 milliards de francs en dix ans aux contribuables bretons. C'est l'équivalent d'une année et demi de budget régional. La potion sera dure à avaler.

Louis Roger Dautriat
Le Télégramme - 12 novembre 1996

LIVRES



L'Aber-Ildut, de Terre en Aber

Un ouvrage qui s'attache à retracer, au travers de plus de 220 cartes postales et photos anciennes légendées, la vie quotidienne des habitants de cet estuaire finistérien entre 1900 et 1948. Un album photos non dénué de poésie.

Maison du patrimoine,
Musée d'histoire locale de Saint-Renan
Editions Alan Sutton



Guide des voiliers de pêche

Un inventaire des 59 voiliers de pêche les plus emblématiques du début du XX[ème] siècle sur les côtes de France. L'ouvrage concis et non exhaustif, présente l'originalité de chaque type de bateau. Et nous fait apprécier toute la diversité d'un patrimoine maritime qui renaît. La rédaction de ce guide à été confiée aux meilleurs vingt-cinq spécialistes qui mènent actuellement des recherches d'ethnologie maritime sur la pêche à la voile en France

Editions Le Chasse-Marée/ArMen

Traditions populaires de Bretagne
Du coq à l'âne

Le résultat d'un minutieux travail de collectage de littérature orale en Bretagne, sur le thème des animaux. Grâce à sa connaissance du breton et du gallo, l'auteur nous fait découvrir, à travers la mémoire populaire, toute la richesse d'une culture rurale. Un régal !

Daniel Giraudon
Editions Le Chasse-Marée/ArMen



La légende de la ville d'Ys
Mojenn kêr-Ize

La plus célèbre des cités englouties : la ville d'Ys. Ici, le texte destiné à être joué pour les enfants et les adultes est présenté dans sa version bilingue, français et breton, accompagné d'un dossier pédagogique sous forme de jeu questions-réponses.

Goulc'han Kervella
Ar Vro-Bagan
Editions Emgleo Breiz



cent ans de naufrages

L'histoire d'une trentaine de bateaux coulés et perdus entre 1900 et 2000 autour de l'île de Sein, en baie de Douarnenez ou en baie d'Audierne.

Paul Le Bescond



Louarnig

Louarnig (qui signifie petit renard) est un magazine mensuel pour enfants (7 à 12 ans) tout en breton. Contes illustrés, articles documentaires, jeux, bandes dessinées, chaque numéro vous fera découvrir un thème particulier. Dans ce numéro 4 : les indiens d'Amérique du Nord.

Magazine Louarnig (Editions Keit vimp bev)
: 29520 Laz- tél. 02 98 73 80 11
E-mail : louarnig@caramail.com





La clé d'or

Un conte écrit et illustré par les enfants de moyenne et grande section de l'école maternelle Marc Bourhis de Trégunc durant l'année scolaire 1999/2000. Emus par la catastrophe de l'Erika, ils ont situé leur histoire au bord d'une mer souillée par la marée noire...

Contact : Mme Dominique Bihan - école maternelle Marc Bourhis à Trégunc
tél. 02 98 97 61 03



8 septembre 1939
Cette nuit nous entrons en Allemagne

écit de guerre d'un Finistérien, ancien sergent au fameux 67 ème régiment d'infanterie basé à Quimper. Poignant.

Bertrand Le Barillec, 24 rue des Castors
29140 Rosporden



Dimanche 9 septembre 2001

* * *

Le Pays de LORIENT

* * *

8h - Départ de Landéda

10h30 - LORIENT

Visite du *"Victor Pleven"*

12h30 - Déjeuner

LE TERRE NEUVAS

Kir

* * *

Rillettes de morue aux épices et
salade au vinaigre de cidre

* * *

Fricassée de dinde à la bretonne
Riz aux champignons à la crème

* * *

Fromage affiné et sa salade

* * *

Croustillant au chocolat

* * *

Vin à volonté – café



* * *

15h – HENNEBONT

La basilique – les remparts



17h – POUL-FETAN

Un village d'autrefois



Retour par Plouay et Quimperlé



* * *

L'Amicale Culturelle de Landéda
vous souhaite une bonne journée